

Séance du 09 janvier 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	présents	Qui ont pris part à la Délibération
15	13	14

Date de la Convocation 03 janvier 2020

L'an deux mil vingt

Et le neuf janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques-Henri RAMBAUD, Maire.

Présents : Jacques-Henri RAMBAUD, Michel DOYEN, Eric BOURGEOIS, Bernard PLÉAU, Claude GENTY, Patrick LACOUR, Dominique NOLLEZ, Patrick MULLER, Pierre BABINOT, Jean-Claude LACAUGIRAUD, Benoît BASSAC, Pascal DOYEN, Samuel PATÉ.

Absente excusée : Valérie MAYEUX donne pouvoir à Jacques-Henri RAMBAUD

Absente : Hélène DESQUIENS

Secrétaire : Michel DOYEN

Délibération N° 2020/03 : VOTE DES TARIFS COLOMBARIUM

Comme prévu, un colombarium sera bientôt installé au cimetière. Les tarifs de concessions sont à définir.

Le Conseil, à la majorité avec une abstention, retient, à compter de ce jour:

- Pour 30 ans : 600 €
- Pour 50 ans : 800 €
- Perpétuité : 2 000 € + frais d'enregistrement

Fait à Marcilly sur Seine

Le 09 janvier 2020

Le Maire

Jacques-Henri RAMBAUD

Envoyé en préfecture le 03/02/2020

Reçu en préfecture le 03/02/2020

Affiché le

ID : 051-215103193-20200109-D202003-DE

